

‘Belgica’ – Aspects juridiques

Protection

1. Droits d'auteur et droits voisins

Dans ‘Belgica’, la bibliothèque numérique de la Bibliothèque royale de Belgique, la Bibliothèque royale met à disposition une copie électronique d’une partie de ses collections. Elle propose par ailleurs une sélection de sites de référence, donnant accès à des œuvres littéraires et artistiques numérisées par d’autres institutions.

Dans un premier temps, l’ensemble des documents numérisés par la Bibliothèque royale et mis en ligne dans ‘Belgica’ appartiennent au domaine public. Il s’agit d’œuvres littéraires ou artistiques, dont le dernier auteur survivant est décédé depuis 70 ans au moins et, du point de vue des droits voisins (interprètes, producteurs de phonogrammes et organismes de radiodiffusion), d’œuvres inédites ou communiquées au public depuis plus de 50 ans.

Parallèlement, afin de ne pas écarter le XX^e siècle du projet, la Bibliothèque royale de Belgique étendra la mise en ligne de son patrimoine numérisé à des œuvres littéraires et artistiques soumises au droit d'auteur pour lesquelles elle aura préalablement conclu un accord en la matière avec les ayants droit. Elle donnera également accès à certaines œuvres dites orphelines, c’est-à-dire des œuvres soumises au droit d’auteur mais dont les ayants droit n’ont pu être identifiés et pour lesquelles aucune autorisation de numérisation et de mise en ligne n’a pu être demandée.

La Bibliothèque royale de Belgique déclare avoir mis tout en œuvre pour identifier l’ensemble des détenteurs de droits relatifs aux œuvres mises en ligne dans sa bibliothèque numérique ‘Belgica’. Des ayants droit non identifiés peuvent cependant subsister malgré tout. Le cas échéant, ils sont invités à prendre contact avec la Bibliothèque royale de Belgique via l’adresse électronique Belgica@kbr.be, de manière à clarifier rapidement toute situation de ce type.

2. Responsabilité

La Bibliothèque royale de Belgique a mis tout en œuvre pour garantir la meilleure qualité des documents numérisés et la continuité de l’accès à ces documents. Certaines déficiences peuvent

malgré tout subvenir ou subsister à cause d'incomplétudes, d'erreurs dans les fichiers ou d'un défaut empêchant l'accès au document, etc.

La Bibliothèque royale de Belgique décline toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des documents numérisés. De plus, elle ne pourra être mise en cause dans l'exploitation subséquente des documents numérisés.

La Bibliothèque royale de Belgique décline toute responsabilité par rapport à la qualité des copies électroniques des documents numérisés par d'autres institutions et aux modalités d'accès aux sites depuis lesquels ces documents sont consultables.

Consultation et reproduction

Sauf mention contraire en page de présentation du document numérique, la consultation de l'ensemble des documents mis à disposition dans 'Belgica' par la Bibliothèque royale de Belgique est libre et gratuite, indépendamment de toute question d'appartenance ou non au domaine public, en vertu de l'accord intervenu entre la Bibliothèque royale de Belgique et les ayants droit des œuvres protégées mises en ligne dans 'Belgica'.

La reproduction des documents mis à disposition dans 'Belgica' est autorisée à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé, sous quelle que forme que ce soit, à l'exception de la publication sur internet.

Tout autre usage que ceux limitativement énoncés ci-dessus est subordonné à l'autorisation écrite de la direction générale de la Bibliothèque royale de Belgique, et peut, le cas échéant, être conditionné au paiement d'une contrepartie financière.

Toute demande en ce sens comprendra nécessairement les mentions d'auteur, de titre et d'éditeur de(s) document(s) concerné(s), précisera la finalité de la reproduction et sera adressée à Monsieur Patrick Lefèvre, Directeur général (Bibliothèque royale de Belgique, Boulevard de l'Empereur, 4 – B 1000 Bruxelles ; Tél. : +32.2/519.53.00 ; E-mail : belgica@kbr.be).

Diffusion

Tout document mis à disposition dans 'Belgica' peut être diffusé gratuitement dans le cadre d'une activité de recherche, d'enseignement ou dans le cercle privé, à l'exception d'internet, pour laquelle nous renvoyons aux dispositions du second alinéa du paragraphe précédent.

Dans tous les cas, l'utilisateur s'engage à citer le document avec la mention 'Bibliothèque royale de Belgique – Belgica'.

©Bibliothèque royale de Belgique – 'Belgica' – 2009